

Date de dépôt: 4 octobre 2005

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite de M. Renaud Gautier : Valence - le retour

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 16 mars 2005, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ayant la teneur suivante :

En février 2004 le député soussigné posait déjà la question de savoir l'engagement que comptait prendre l'Etat de Genève par rapport à Valence où se tiendra en 2007 la Coupe de l'America.

A teneur de la réponse reçue alors, et que l'on lira plus bas et de quelques articles parus dans les journaux, il semble judicieux aujourd'hui de reposer la question tant l'importance que peut représenter cet événement pour la promotion de Genève paraît mal perçue.

Que compte donc faire l'Etat de Genève à Valence en 2007 dans le cadre de la promotion de Genève ?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat est en mesure de donner la réponse suivante, détaillant ainsi le programme d'intention qui avait été mentionné dans sa première réponse de mai 2004.

Il est ainsi utile de rappeler ce qui avait été mentionné en mai 2004 et qui faisait état de la ferme intention de l'Etat de Genève de profiter d'une telle opportunité. Cette première réponse avait la teneur suivante:

Le défi de la Coupe de l'America en 2007, même s'il aura lieu à Valence, en Espagne, et même si l'organisation de la manifestation est exclusivement du ressort de la société AC Management, n'en constitue pas moins une opportunité exceptionnelle pour la promotion de Genève et de sa région.

Les retombées bénéfiques de cette victoire en Coupe de l'America ont déjà été constatées lors de l'exposition Telecom 2003. En effet, la présence du trophée sur le stand de la Lake Geneva Region s'est révélée extrêmement attractive pour tous les visiteurs et les professionnels. Cela a démontré, si besoin était, l'opportunité pour Genève et sa région de mettre sur pied des opérations promotionnelles autour de cet événement.

Le Conseil d'Etat a également souhaité honorer les vainqueurs de cette Coupe de l'America et c'est à ce titre qu'il a proposé d'octroyer la bourgeoisie d'honneur à deux membres de l'équipe Alinghi (PL 9016).

Il y a un peu plus d'une année, le Conseil d'Etat a rencontré les organisateurs de cette manifestation, afin de prendre connaissance du concept de la Coupe de l'America 2007, qui différera sensiblement des éditions précédentes. Depuis lors, des contacts réguliers ont été entretenus entre les organisateurs et leurs mandataires et des représentants des administrations fédérales (Présence Suisse) et cantonales (Office de la promotion économique du Département de l'Economie, de l'Emploi et des affaires Extérieures).

Une fois connu le nom de la ville organisatrice, Valence, désignée le 26 novembre 2003, et le nouveau mode opératoire de la compétition (pré-régates dès 2004 dans différentes villes intéressées et compétition finale à Valence), le Conseil d'Etat a adressé en date du 1^{er} décembre 2003 un courrier aux autorités de Valence, les félicitant et les assurant de toute la collaboration de notre canton. Une fois ce contact établi, de nombreux liens ont été rapidement noués avec tous les milieux intéressés à participer à une opération de ce type. Une première séance d'information et de brainstorming

a eu lieu à Berne, dans les locaux de Présence Suisse, en date du 27 janvier 2004. Depuis cette date, les représentants fédéraux et cantonaux élaborent des projets concrets de participation à cet événement, permettant de démontrer le rayonnement de la Suisse et de la région genevoise.

Les valeurs véhiculées par la compétition elle-même, la Coupe de l'America, comme par le détenteur du trophée, à savoir l'équipage Alinghi mis sur pied par M. Ernesto Bertarelli, agissant au nom de la Société Nautique de Genève, sont particulièrement proches des valeurs caractéristiques de la Suisse et de la région genevoise : maîtrise de la technologie, capacité élevée dans le management, esprit d'équipe renforcé par la multiculturalité et l'apport de larges expériences extérieures, créativité, capacité d'innovation, esprit d'entreprise.

A cela s'ajoute un impact médiatique exceptionnel de cet événement, tant en Europe de l'Ouest qu'aux Etats-Unis. Tant au niveau des enjeux économiques et technologiques de la compétition qu'au niveau de la couverture médiatique, la Coupe de l'America représente une plate-forme de communication exceptionnelle. Plusieurs acteurs institutionnels de la région genevoise ont déjà fait connaître leur intérêt à participer à une opération : l'Office du Tourisme de Genève, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Fondation pour Genève. D'autres acteurs, comme les institutions académiques (EPFL, CERN, universités genevoise et lausannoise), la Genève internationale (ONU et ONG), ou les entreprises de pointe à haute technicité et fort potentiel de recherche-développement (horlogerie, sciences de la vie, industries des arômes, secteur bancaire) peuvent être intéressées à participer à un projet d'envergure.

A ce titre, et en l'état actuel des réflexions, une présence importante sur le lieu de la compétition à Valence en 2007, autour d'un concept fédérateur de promotion de la région genevoise, apparaît capitale. Une présence identique ou modulée lors des pré-régates se déroulant dans différentes autres villes doit également être examinée. Sur le plan local et touristique, la mise sur pied d'une régates ou d'une démonstration sur le Lac Léman dans le courant de l'année 2006 est également très intéressante. Il conviendra toutefois d'examiner la faisabilité technique d'un tel projet, concernant notamment l'acheminement et la mise à l'eau des bateaux et les inévitables coûts qu'une telle opération engendrera. Il est toutefois évident que les retombées médiatiques et touristiques d'une telle manifestation peuvent être considérables.

La Coupe de l'America 2007 offre également l'occasion de développer les échanges commerciaux entre la région de Valence, dont le dynamisme économique va être accru par l'organisation de cette manifestation, et la

région genevoise. Sur le plan protocolaire, une visite des autorités de Valence est attendue à Genève d'ici la fin du mois de mai.

La volonté et les opportunités existent donc. Restent totalement incertaines à ce stade les possibilités financières d'une telle opération. La mise sur pied d'une pré-régate sur le Lac Léman, une présence dans les villes recevant les pré-régates, une opération d'envergure à Valence pendant les semaines où se déroulera la Coupe de l'America, les droits d'accès à ces différents sites et le matériel nécessaire à une présentation digne de ce nom de la région genevoise nécessiteront d'importants moyens financiers, qui vont sans doute bien au-delà des sommes disponibles dans les budgets ordinaires.

Un tel projet ne se met toutefois pas sur pied en quelques semaines, compte tenu de son importance, de sa localisation, de son aura internationale, du nombre de partenaires concernés et des impératifs financiers. Mais ce projet s'est aujourd'hui concrétisé et le Conseil d'Etat est en mesure de donner les précisions suivantes.

1. Partenariat privilégié Etat de Genève-Alinghi

Après plus d'une année de contacts et de relations suivies, d'abord avec les organisateurs de l'America's Cup (ACM), puis avec l'équipe dirigeante d'Alinghi, et à l'issue de plusieurs négociations, Team Alinghi SA offre au canton de Genève un partenariat privilégié qui permettra à toute la région lémanique de se trouver dès 2005 aux côtés d'Alinghi pour des opérations promotionnelles, et d'exploiter pour tout type d'opération promotionnelle le nom, l'image et la notoriété d'Alinghi. Ce partenariat privilégié donnera accès au canton de Genève et à ses partenaires institutionnels à un statut unique, celui de « supporter officiel d'Alinghi ». Un accord vient d'être conclu à cet effet.

L'équipe dirigeante d'Alinghi a dès le départ souhaité n'avoir qu'un seul interlocuteur institutionnel pour des opérations de nature promotionnelle. C'est donc un droit d'exclusivité qui est offert au canton de Genève par le contrat de partenariat proposé. Le canton de Genève a la possibilité d'y associer d'autres acteurs, uniquement institutionnels (office du tourisme, Ville de Genève, canton de Vaud, Chambre de commerce et d'industrie de Genève, etc.), qui rejoindront le projet pour autant qu'ils y contribuent financièrement.

Outre l'exclusivité accordée au canton de Genève, l'accord négocié avec Alinghi prévoit plusieurs éléments importants, à savoir :

- l'aide à la réalisation d'un événement - exposition à Genève en septembre 2006, mettant en avant le Team Alinghi, ses valeurs et les compétences de la région genevoise (appelé « Alinghi Festival ») ;
- l'accès à la base d'Alinghi sur les lieux de compétition et un nombre de places disponibles sur cette base, ainsi que la possibilité de représenter la région lémanique par un stand ou tout autre matériel promotionnel dans l'espace ouvert au public sur la base d'Alinghi ;
- l'association directe de l'image du Team Alinghi (logo, nom, photos, etc.) à celle du Canton de Genève pour toutes opérations promotionnelles ;
- la possibilité d'utiliser le titre de « Supporter officiel d'Alinghi » pour des opérations promotionnelles de Genève ;
- l'utilisation de ressources du Team Alinghi (banques images, événements, représentants de l'équipe) pour des opérations promotionnelles de Genève.

2. Programme des manifestations

En fonction des possibilités offertes par cet accord, un programme de manifestations a été mis sur pied pour valoriser l'image de Genève. Il prévoit notamment :

- une opération de lancement du partenariat entre la région genevoise et Alinghi lors de l'inauguration de la base d'Alinghi à Valence le 15 octobre 2005 ;
- un événement-exposition à Genève, appelé « Alinghi Festival » en septembre 2006. Un bateau de classe « America » sera exposé à Genève pendant une semaine, à proximité de la Société Nautique de Genève. L'objectif est de réaliser une manifestation festive, instructive et interactive pour la population genevoise et les visiteurs. La Ville de Genève a été informée et intégrée aux discussions avec Alinghi concernant la mise à disposition de l'emplacement concerné. Il est prévu de mettre sur pied une tente d'une capacité de 1000 personnes, afin d'y réaliser des manifestations et des démonstrations pour le grand public ;
- un espace de présence pour la région genevoise sur la base Alinghi à Valence, de 2005 à 2007. Sur l'espace mis à disposition sur la base à Valence, fréquentée par des milliers de personnes dont un nombre important de décideurs, des opérations promotionnelles pourront être effectuées par la région genevoise canton de Genève et futurs partenaires intéressés) ;

- il est également prévu d'installer un écran géant près de la Société Nautique de Genève pendant la période de l'America's Cup (23 juin 2007 - 4 juillet 2007).

Il sera possible pour le canton de Genève d'utiliser le partenariat avec Alinghi pour mettre en valeur la région à l'occasion des événements promotionnels habituels tels le MIPIM, Inforum, EBACE, l'Evénement Economique de la Chambre de commerce et d'industrie de Genève, etc.

3. Partenaires régionaux

Comme mentionné, le contrat négocié avec Alinghi permettra au canton de Genève d'associer d'autres partenaires institutionnels de la région et au niveau de la Confédération. La Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG) et l'Office de la promotion des industries et des technologies (OPI) se sont déjà engagés formellement en ce sens. Le canton de Genève développe actuellement des contacts poussés avec d'autres partenaires (notamment Ville de Genève et Présence Suisse pour la Confédération) afin d'associer formellement ces institutions au projet.

4. Financement

Les estimations budgétaires associées à la réalisation du projet impliquent un investissement important, dont l'essentiel des fonds est couvert par un budget extérieur à l'Etat. Les manifestations prévues vont être développées en fonction des moyens financiers à disposition. Le canton de Genève a d'ores et déjà dégagé les moyens nécessaires au lancement de l'opération par le biais du budget 2005 du département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures et des premières contributions de sponsoring offertes par la CCIG et l'OPI. Une association sera constituée à cet effet afin de pouvoir recueillir les apports financiers complémentaires.

5. Conclusion

Ainsi, grâce à des contacts particulièrement bien suivis, une qualité relationnelle toujours bien entretenue et une négociation bien menée, Genève et sa région ont obtenu une occasion unique d'utiliser l'impact international de la 32^{ème} Coupe de l'America par le biais du partenariat négocié avec Alinghi. Ce partenariat et cette visibilité en compagnie d'Alinghi permettront à la région genevoise un éclairage médiatique bienvenu, qui se chiffrerait sans doute en dizaines de millions s'il fallait le faire par le biais de publicité payante. Dans le cadre de cette association, Genève apparaîtra comme une

région dynamique, entreprenante et résolument orientée vers le futur, ce qui aura pour effet de renforcer considérablement l'image de la place genevoise et de la région dans le monde.

D'ailleurs, il faut encore souligner que sans même attendre la conclusion de cet accord, une collaboration concrète a été mise en place depuis longtemps avec le Team Alinghi, témoignant bien de la volonté manifestée dès le départ à l'aboutissement d'un tel projet. Cette collaboration s'est manifestée via deux actions importantes :

- Le 9 mars 2005, M. Magyar a représenté le Team Alinghi dans le cadre de la journée « Lake Geneva Region » au MIPIM de Cannes. Sa participation a permis de parler de la collaboration naissante entre Alinghi et de mettre en exergue les valeurs communes ;
- Le 12 avril 2005, M. Carlo Lamprecht, président du DEEE, a participé, en tant que représentant de la région genevoise et de la Suisse, au « Welcome Alinghi Act » à Valence. Cet événement représente l'accueil officiel des autorités de Valence, à l'équipe qui vient s'installer sur sol valencien. M. Lamprecht a évoqué publiquement au côté de M. Bertarelli, président d'Alinghi et de Mme Rita Barbera, maire de Valence, la collaboration avec l'équipe.

Le temps et le soin indispensables mis à l'élaboration de ce projet permettent d'obtenir aujourd'hui ce résultat particulièrement prometteur pour le canton de Genève et sans incidence financière sur les facteurs budget du canton.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

La présidente :
Martine Brunschwig Graf